

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	55 [i.e. 56] (1985)
Heft:	6: Rapport d'activité 1985 : de nouveaux défis
Rubrik:	Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 1984 à Moutier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 1984 à Moutier

Présidence: M. Roland Schaller

Procès-verbal: M. Pierre-Alain Gentil

Présents: 80 membres + les représentants de la presse

Excusées: 31 personnes

Le président ouvre l'assemblée ordinaire à 10 heures, en saluant les membres présents et en rendant hommage à la mémoire de M. Houlmann, ancien préfet de la Neuveville et membre actif de l'ADIJ.

Le président adresse les remerciements de l'ADIJ à MM. Brügger, ancien secrétaire général, et Clivaz, secrétaire ad

intérim, et relève l'ampleur et la portée du travail qu'ils ont accompli au service de l'association.

L'assemblée adopte ensuite l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 1983 à Delémont.
2. Rapport d'activité 1983-1984.
3. Comptes 1983.
4. Modification du budget 1984.
5. Programme d'activité 1985.
6. Création d'une commission.
7. Cotisations et budget 1985.
8. Elections.
9. Divers et imprévus.

A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif offert par la Municipalité de Moutier à réuni tous les participants.



1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 novembre 1983, à Delémont

Le procès-verbal est accepté sans opposition, avec les remerciements d'usage à son auteur.

2. Rapport d'activité 1983-1984

Le rapport d'activité 1983-1984 a paru dans le bulletin 7/1984. Il est accepté tel que présenté.

3. Comptes 1983

Les comptes 1983 ont été publiés dans le bulletin 7/1984, avec un commentaire détaillé. Ces comptes ont été examinés par les vérificateurs, qui recommandent leur approbation. L'assemblée les accepte à l'unanimité.

4. Modification du budget 1984

En complément des explications publiées dans le bulletin 7/1984, le prési-

dent expose les raisons qui ont conduit la direction :

- à retarder l'impression de l'Annuaire statistique pour bénéficier des données du recensement fédéral de 1984 ;
- à confier à M. Jean-Paul Bovée le mandat de créer une banque de données.

L'assemblée accepte ces modifications à l'unanimité.

5. Programme d'activité 1985

Le secrétaire général rappelle que l'ADIJ a été créée en raison des difficultés économiques ressenties par les districts jurassiens. En 1984, face aux nouveaux défis posé à nos régions, l'ADIJ a plus que jamais un rôle à jouer dans la vie publique jurassienne.

Quel pourrait être ce rôle ?

Le document introductif au rapport de la commission «Avenir de l'ADIJ» en donnait une idée très claire :

«*On peut se demander si un organe consultatif, semi-officiel, groupant les re-*



présentants de tous les milieux économiques de cette région, ne pourrait pas rendre des services en jouant un rôle de relais, en préconisant la concertation et des actions communes, en rapprochant les idées divergentes par le dialogue, en conservant des points de contact par des rencontres, des séminaires, des colloques. Des contacts suivis, une collaboration basée sur une estime réciproque, une orientation fidèle des uns et des autres basée également sur une confiance totale, une prise de conscience par les associations économiques de l'une ou des autres parties de la région économique jurassienne, la mise sur pied d'actions communes et concertées dans tous les domaines de l'industrie, du commerce et des transports, une collaboration dans l'aménagement du territoire, la sauvegarde du patrimoine et des sites, telles seraient les tâches dévolues à cette association».

En bref, l'ADIJ a devant elle une tâche : **devenir un forum, un lieu d'échange, de dialogue et de réflexion au sein duquel pourraient se retrouver toutes celles et tous ceux qui s'attachent au développement économique et social des districts jurassiens.** C'est dans cet esprit que doit être compris le programme des activités prévues en 1985.

Recrutement de nouveaux membres

Si elle vise ce but ambitieux, l'ADIJ doit s'efforcer d'élargir encore le cercle de ses membres. Un important effort de recrutement sera entrepris. La bonne santé financière de l'association en dépend également, puisque les cotisations constituent la majeure partie de ses revenus.

Promouvoir le bulletin

«Les Intérêts de nos régions», le bulletin mensuel de l'ADIJ, constitue, grâce à l'effort entrepris depuis 1981, une excellente carte de visite de l'association. Ses

dossiers sont lus, appréciés et utilisés aussi bien par la presse, les enseignants, les milieux économiques que par les Jurassiennes et Jurassiens soucieux du développement économique de leur région. Cet effort doit – à tout le moins – être maintenu. Les moyens techniques prochainement à notre disposition nous permettront dès le début de l'année 1985 de composer dans les bureaux de l'association les textes du bulletin. Le gain de temps et d'argent ainsi réalisé nous permettra de consacrer une attention encore plus soutenue à la qualité de notre publication.

Vie des commissions

La vie interne de l'ADIJ passe très largement par le travail de ses commissions. Là également, le travail entrepris depuis 1981 devra être poursuivi. Certaines commissions devront être étoffées, d'autres stimulées. La bonne santé des commissions constitue un besoin vital pour l'association et mérite donc toute l'attention nécessaire.

Annuaire statistique et banque de données

L'ADIJ constituera, dans les deux ans à venir, une banque de données sur la région jurassienne. L'Annuaire des statistiques jurassiennes, à paraître tout prochainement, forme la base de ce projet. Grâce au travail entrepris par M. Jean-Paul Bovée – auquel il convient de rendre un hommage tout particulier –, les Jurassiens disposeront bientôt d'un ouvrage *irremplaçable* en matière de données économiques et sociales. A partir du réservoir des 100 000 données publiées et des 900 000 autres contenues dans la mémoire de l'ordinateur de l'association, M. Bovée a été mandaté pour créer la banque de données qui constituera l'une des bases de notre activité future.

**„Mon argent
c'est ma liberté.**

J'épargne à la SBS. „

**Par exemple sur un
compte d'épargne.**



**Société de
Banque Suisse
Schweizerischer
Bankverein**

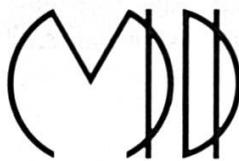
PIGNONS ASTRA

CH 2735 BEVILARD TEL. 032/92 14 24

FABRICATION DE PIGNONS ET ROUAGES
POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis



DELÉMONT

HÔTEL DU MIDI

Spécialités : poissons de mers
Menu gastronomique

Oscar Broggi
066 22 17 77

BONCOURT



HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE

Salle pour banquets 80 à 90 places
Petite salle avec carte : spécialités,
scampis, grenouilles, truites, etc.
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat
066 75 56 63

TAVANNES

HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine
soignée et ses vins de choix - Petites salles pour sociétés - Parc pour autos et
cars

Fam. A. Wolf-
Béguelin
032 91 23 14

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

DELÉMONT

HÔTEL VICTORIA

Restaurant de spécialités

Famille
Roger Kueny
066 22 17 57



Restauration :

lundi-mardi
mercredi-dimanche

jusqu'à 1 h
jusqu'à 2 h

Discothèque-bar :

lundi-mardi
mercredi-dimanche

jusqu'à 2 h
jusqu'à 3 h

2800 Delémont - Derrière la gare - Téléphone 066 22 84 33

MOUTIER

HÔTEL SUISSE

Accueillant
Grandes salles
Chambres tout confort

Famille
C. Brioschi-Bassi
032 93 10 37



M. John von Landesberger, délégué économique de Moutier, a évoqué les problèmes liés à la promotion économique de la ville.

Promouvoir l'ADIJ auprès du grand public

Une association qui redéfinit ses buts et ses moyens de travail passe forcément par une phase d'introspection et peut paraître – momentanément – repliée sur elle-même.

Un des efforts à entreprendre l'an prochain, grâce aux excellentes cartes de visites que sont l'Annuaire statistique et le bulletin, consistera à promouvoir l'ADIJ auprès du grand public. Outre des présentations régulières et détaillées de nos travaux, nous étudierons la possibilité de prolonger par des conférences, des colloques, des séminaires, les sujets abordés par nos commissions.

Par ailleurs, une prise de contacts sera établie avec les associations professionnelles, les associations de promotion économique dans le but de préciser et

d'assurer la complémentarité des travaux respectifs.

En concluant son rapport, le secrétaire général rappelle que si le principe de la création d'une banque de données de l'ADIJ sur la région jurassienne a été adopté, les modalités de mise en oeuvre et de mise à disposition de tiers ne sont pas encore définies. M. Bovée a été chargé de mener cette mise en oeuvre à chef par un mandat s'étendant sur 2 ans (travail à mi-temps).

S'agissant de l'Annuaire statistique, il est précisé qu'une mise à jour annuelle est envisagée. Cette mise à jour sera plus importante tous les 5 ans, en relation avec les recensements fédéraux des entreprises et de la population.

6. Crédit d'une commission

En rappelant qu'à l'époque l'ADIJ avait pleinement compris l'importance du dé-

veloppement des moyens de transports et avait créé en son sein une structure chargée d'y vouer l'attention nécessaire, M. Jean-Claude Crevoisier a suggéré à l'ADIJ de consacrer une attention tout aussi soutenue au développement de l'informatique. Plus précisément, M. Crevoisier propose la création d'une nouvelle commission d'étude au sein de l'ADIJ avec mandat de faire des propositions concrètes d'action (vulgarisation, formation, recherche, promotion, etc...) en ce domaine.

Cette proposition a été jugée intéressante par le Comité central de l'ADIJ, qui propose à l'assemblée de créer cette nouvelle commission. L'assemblée accepte le projet à l'unanimité.

7. Cotisations et budget 1985

Le projet de budget proposé à l'assemblée a été publié dans le bulletin 7/1984. Le président en souligne l'équilibre et précise que ni la direction, ni le comité central de l'association n'ont voulu augmenter la cotisation. Il rappelle également que suite à un important prélèvement dans les fonds libres – destiné à financer la mise en place de la future banque de données – un effort de recrutement devra être accompli pour accroître les recettes de l'association.

L'assemblée accepte le budget 1985 à l'unanimité.

8. Elections

L'assemblée prend acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de M. Domon de ses fonctions de vérificateur permanent des comptes de l'ADIJ.

Sur proposition du comité central, l'assemblée désigne son remplaçant en la personne de M. Fernand Voirol, préposé à l'Office des poursuites et faillites de Moutier. L'assemblée élit de même, pour remplacer M. Garessus, son successeur à la caisse communale de Saignelégier, M. Benoît Bouverat.

Enfin, sur proposition de M. Degoumois, vice-président, l'assemblée reconduit dans ses fonctions le président de l'association, M. Roland Schaller, auquel vont des remerciements pour le travail accompli au bénéfice de l'ADIJ.

A l'issue de cette partie administrative, M. John Von Landesberger, délégué économique de la ville de Moutier, prononce un exposé dont le texte a paru dans le bulletin 1/1985.

9. Divers

M. Berdat, maire de Moutier, s'adresse en termes chaleureux à l'assemblée en rappelant que sa ville constitue et tient à demeurer un carrefour d'échanges et de dialogues. En conclusion, il salue les nouveaux projets de l'ADIJ, qu'il félicite d'Avoir Des Idées Jeunes.